

COVID-19 : CAE annonce des mesures pour protéger sa situation financière et atténuer les répercussions sur ses employés

- **Dividende par action ordinaire et programme de rachat d'actions suspendus**
- **Mises à pied temporaires et semaines de travail réduites**
- **Pour aider à sauver des vies, CAE met au point un respirateur facile à fabriquer**

Montréal (Canada), le 6 avril 2020 – (NYSE : CAE; TSX : CAE) – CAE a annoncé aujourd'hui qu'elle a pris une série de mesures flexibles pour protéger sa situation financière en réponse à la crise de la COVID-19 et atténuer les répercussions sur ses employés. Les mesures incluent la suspension temporaire de son dividende par action ordinaire et de son programme de rachat d'actions, la mise à pied temporaire de 2 600 employés sur 10 500 et une semaine de travail réduite pour 900 employés additionnels. CAE a également annoncé que, dans le but de sauver des vies, elle met au point un respirateur artificiel facile à fabriquer qui sera destiné aux patients hospitalisés aux soins intensifs.

« CAE continue d'appuyer ses clients étant donné que les services de formation que nous fournissons sont considérés comme essentiels partout dans le monde. Nos activités dans le secteur de l'aviation civile sont le plus touchées par la perturbation sans précédent du système mondial de transport aérien. Au même moment, les activités de notre secteur Défense et sécurité sont moins touchées parce que CAE fournit des services essentiels aux missions dans le monde entier », a déclaré Marc Parent, président et chef de la direction de CAE. « Lorsque cette crise a commencé, nous étions en position de force, en tête du marché, avec des revenus récurrents et équilibrés ainsi qu'une situation financière solide. La prise de mesures décisives, mais flexibles nous aidera à protéger nos employés et nos activités à court terme et nous donnera la souplesse nécessaire pour poursuivre notre croissance à long terme lorsque le trafic aérien mondial reprendra. Nos employés ont toujours été au cœur de la réussite de CAE, c'est pourquoi nous sommes profondément désolés des difficultés que ces mesures temporaires occasionneront aux employés qui sont touchés, surtout en cette période difficile. Nous sommes reconnaissants envers tous nos employés pour leur contribution et leur dévouement. »

Afin d'atténuer le nombre de mises à pied temporaires, CAE a réduit considérablement ses dépenses en immobilisations et ses investissements en R-D. L'entreprise a également annoncé des mesures de réduction des coûts, y compris un gel des salaires et des réductions salariales pour les employés qui ne sont pas touchés par les semaines de travail réduites (50 % pour le chef de la direction et les membres de l'équipe de direction, 30 % pour les vice-présidents, 20 % pour les directeurs et les chefs de service, et 10 % pour les chefs de groupe et les employés).

CAE tente d'accéder aux mesures d'urgence gouvernementales et aux programmes de subventions salariales dans les juridictions où elle exerce principalement ses activités et évaluera leurs répercussions sur ses plans de réduction. À mesure que les détails entourant les programmes d'aide

gouvernementaux sont finalisés partout dans le monde, CAE fera tout ce qui est en son pouvoir pour rappeler le plus d'employés possible.

Dividende et programme de rachat d'actions (NCIB) suspendus

Le conseil d'administration de CAE a approuvé la suspension du versement des dividendes aux actionnaires ordinaires jusqu'à nouvel ordre et examinera cette position sur une base trimestrielle. Au centre de ses priorités en matière d'affectation du capital, CAE reste déterminée à verser des dividendes à long terme qui sont proportionnels à la croissance à long terme de ses activités et elle reprendra le versement des dividendes dès que la situation le permettra.

Le conseil d'administration de CAE a également approuvé la suspension temporaire de tout rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

CAE fournit des services essentiels au maintien des activités des clients

Dans l'aviation civile, la formation est très réglementée, et pour que les pilotes demeurent en service actif et qu'ils conservent leurs certifications, ils doivent s'entraîner régulièrement, habituellement tous les 6 à 9 mois. Bien que les activités liées à la formation des nouveaux pilotes aient diminué considérablement, plusieurs compagnies aériennes et exploitants d'avions d'affaires ont continué à effectuer de la formation périodique afin de maintenir la certification de leurs pilotes existants. Les deux-tiers des plus de 50 centres de formation civile de CAE partout dans le monde continuent d'être opérationnels; toutefois, le taux d'utilisation est plus faible qu'à l'habitude en raison des restrictions entourant la fermeture des frontières et les mesures de confinement qui ont forcé des fermetures temporaires et des perturbations au niveau des activités.

Dans le secteur Défense et sécurité, comme l'ont souligné les gouvernements du monde entier, le travail de CAE est considéré comme essentiel, et ses employés sont déployés partout dans le monde pour appuyer activement les exigences en matière d'entraînement et préparation aux missions. Plus de 90 % des établissements de CAE dispensent toujours des services afin d'appuyer les forces de défense qui doivent toujours être bien préparées et prêtes dans l'intérêt de la sécurité nationale.

Jouer un rôle en sauvant des vies dans la lutte contre la COVID-19

Pour participer à la lutte contre la COVID-19, nos ingénieurs et scientifiques de CAE Santé ont conçu, en seulement 11 jours, un prototype de respirateur artificiel simple, facile à entretenir et à fabriquer qui sera destiné aux patients hospitalisés aux soins intensifs. CAE s'approvisionne actuellement en composants afin de commencer la production de ce respirateur dès qu'il sera approuvé par Santé Canada. (Une vidéo est accessible en cliquant sur ce [lien](#), et des photos sont disponibles à www.cae.com/multimedia-centre/photos/.)

« CAE a des employés partout dans le monde, et nous sommes tous fiers de l'incidence que nous pouvons avoir en utilisant notre savoir-faire pour créer un respirateur qui peut permettre de sauver des vies dans la lutte contre la COVID-19 », a déclaré Marc Parent. « Une fois que ce prototype sera approuvé par les autorités de la santé publique, nous fabriquerons des milliers d'unités dans notre usine de Montréal et à d'autres endroits au cours des prochains mois. »

De plus, CAE fournit gratuitement des séminaires de formation sur la façon de préparer les professionnels de la santé à lutter contre la COVID-19. L'équipe de CAE lance des solutions de formation fondées sur la simulation, tant sous forme de logiciels que de matériel, pour former le personnel à pratiquer de façon sécuritaire l'intubation et la ventilation, qui sont des compétences essentielles pour sauver des vies. Cette situation est encore plus critique actuellement étant donné que les procédures de ventilation et d'intubation sont effectuées par des professionnels de la santé qui ne sont pas formés pour exécuter ces procédures complexes.

À propos de CAE

CAE est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et de la santé. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec plus de 10 500 employés, 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 220 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense, dont plus de 135 000 pilotes, et de milliers de professionnels de la santé dans le monde. www.cae.com/fr

Suivez-nous sur Twitter : [CAE_Inc](https://twitter.com/CAE_Inc)

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certaines déclarations énoncées dans ce communiqué sont des déclarations de nature prospective. Les énoncés prospectifs décrivent des attentes, des plans, des résultats ou des stratégies futurs et contiennent normalement des termes comme « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « continuer », « estimer », « pouvoir », « devoir », « stratégie », « futur » et d'autres expressions semblables. Toutes ces déclarations sont des déclarations prospectives au sens des dispositions d'exonération des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières et au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents à nos activités qui pourraient faire en sorte que les résultats réels au cours de périodes futures diffèrent considérablement des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car il existe un risque que ceux-ci soient inexacts. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent nos attentes en date du 6 avril 2020 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Sauf si la loi l'exige, nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément visées par la présente mise en garde.

-30-

Personnes-ressources à CAE :

Médias :

Hélène V. Gagnon, vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales
+1-514-340-5536, helene.v.gagnon@cae.com

Relations avec les investisseurs :

Andrew Arnovitz, vice-président, Stratégie et Relations avec les investisseurs
+1-514-734-5760, andrew.arnovitz@cae.com